



Service Publics
CFE
CCG

LU POUR VOUS

Le Parisien

27 octobre 2018, 19h19

POLICIER BLESSÉ NON INDEMNISÉ : «L'ÉTAT CHERCHE À FAIRE DES ÉCONOMIES SUR NOTRE DOS»

Frédéric Lagache, secrétaire général adjoint du syndicat Alliance, revient sur le cas de Yann Saillour, fonctionnaire grièvement blessé en service, qui se bat depuis trois ans pour être indemnisé par l'État.



Yann Saillour, ex-fonctionnaire de la brigade anticriminalité (Bac) de Paris et père de famille de 38 ans, a été grièvement blessé lors d'un braquage à Saint-Ouen par un voyou multirécidiviste, en fuite depuis une permission. C'était le 5 octobre 2015. **Trois ans plus tard, le policier n'a toujours pas été indemnisé.** Le 28 septembre, la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions (Civi) de Bobigny a débouté le fonctionnaire de sa demande au motif qu'il bénéficie déjà d'une protection fonctionnelle. Plusieurs fonctionnaires, gravement blessés en service, se sont vus refuser ces deniers mois une indemnisation, via la Civi, pour le même motif.

« L'État propose désormais une indemnisation au rabais pour les policiers victimes de blessures graves en service », s'insurge Frédéric Lagache,

secrétaire général adjoint du syndicat Alliance. **« Jusqu'à là, les victimes d'agressions pouvaient, comme tous les citoyens, être indemnisés, via la Civi. Mais depuis la vague d'attentats qui a frappé la France, le Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) s'oppose systématiquement à délivrer à la Civi les fonds nécessaires à toute indemnisation dès lors que les victimes sont des policiers. Le motif invoqué par le fonds de garantie est que les policiers bénéficient d'une protection fonctionnelle et qu'il revient donc au ministère de tutelle de régler la note ! »** poursuit le syndicaliste.



« C'est inacceptable que l'État cherche à faire des économies sur le dos des policiers gravement blessés par des criminels n'ayant aucun respect pour la vie humaine. Nous avons saisi directement le Premier ministre pour stopper cette inégalité de traitement.

Suite à cette requête, le chef du gouvernement a saisi le garde des Sceaux ainsi que la déléguée interministérielle à l'aide aux victimes. À ce jour, malgré nos demandes, nous ne constatons aucune évolution sur ce dossier ! Nous n'accepterons pas que nos collègues policiers gravement blessés soient considérés comme des sous citoyens ! Sur cette inégalité insupportable, Alliance ne lâchera pas. »

Du 30 novembre au 06 décembre 2018 :

JE CLIQUE :



COMBATTONS, ENSEMBLE !